



LE PERCE- La vie ne s'apprend pas en prison MURAILLE



FSU
N°23 -
Juin 2007

SNPES-PJJ/FSU : 54 rue de l'arbre sec 75001 Paris - tél. : 01.42.60.11.49 - fax. : 01.40.20.91.62

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

EDITO :

TOP CHRONO !

La nouvelle Garde des Sceaux, rédactrice de la récente loi de prévention de la délinquance du précédent gouvernement, a pris ses fonctions au pas de charge : en plein week-end, visite de la prison de Fleury-Mérogis, rencontre avec des mineurs incarcérés, visite d'un Centre Fermé...

Dans les starting-blocks : des nouvelles lois pour réformer la Justice, peines plancher, suppression de l'excuse de minorité pour les mineurs multirécidivistes de 16 à 18 ans... Ces lois seront probablement adoptées dès le mois de juillet malgré les critiques des professionnels.

Nous continuerons à dénoncer leur nocivité et leur inefficacité avec nos partenaires.

Pendant cette période estivale vont s'ouvrir plusieurs EPM. Des documents font apparaître une véritable instrumentalisation des personnels de la PJJ au profit de la gestion de l'incarcération.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

**Pour l'inauguration de l'EPM de Lavour, la mairie prévoit
une série de "festivités" :**

Vendredi 24 mai : visite de l'EPM par les élus du canton de Lavour.

Samedi 25 mai : journée pour les familles du personnel EPM.

9-10h : Petit déjeuner et vidéo de la ville de Lavour à l'EPM.

10h15 : Groupe 1 visite guidée en autocar du Lavour historique et de la cathédrale.

10h15 : Groupe 2 match de rugby mixte PJJ/AP stade municipal Rieux devant la prison.

11h30 : transfert du Groupe 2 vers la cathédrale.

11h45 : Mini concert d'orgue par Benoît Tisserand.

12h15 : Accueil par le député maire et vin d'honneur dans les jardins de l'évêché.

12 h45 : Retour des groupes à l'EPM.

Samedi 2 juin de 9h à 17h : journée portes ouvertes à l'EPM pour les habitants de Lavour (adultes exclusivement). Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme avant le 26 mai ; contrôle d'identité par l'EPM à l'entrée de la visite.

Mardi 5 juin à 17h : visite des chefs de service de la mairie et des présidents d'associations de Lavour. Invitations faites par l'EPM d'après la liste fournie par la ville de Lavour.

UN AUTRE PROGRAMME EST POSSIBLE !

Le collectif anti-EPM de Lavour

réagit : "les habitants, citoyens Vauvéens doivent savoir que la prison pour mineurs entrera en fonction à compter du 15 juin 2007. Ils et elles auront le triste et désastreux privilège de vivre dans la première commune de France (grâce à leur député - maire) qui abritera une sinistre prison détenant 60 mineurs de 13 à 18 ans ! Les 6 autres prisons implantées en France, suivront très rapidement.

Pour informer la population citoyenne de ce qui va se dérouler dans leur ville, et pour débattre autour d'une société plus tolérante, le 16 juin, nous organisons un rassemblement pique nique à Lavour puisque le transfert des mineurs devrait avoir lieu autour du 15 juin".

**PIQUE NIQUE DEBAT LE SAMEDI
16 JUIN A PARTIR DE 11H SUR LA
PLACE DU MARCHE**

Venez nous rejoindre nombreux !



Le collectif anti EPM
(LDH, SNPES /PJJ/FSU, LCR, PCF,
Syndicat de la Magistrature, Ras l'Front,
le CRI,)

DEMANDEZ L'EMPLOI DU TEMPS TYPE D'UN MINEUR EN EPM !

Voici un emploi du temps chronométré d'une journée-type d'un détenu mineur décrit dans un document de travail conjoint AP/PJJ pour l'EPM de Meyzieu, ou comment militariser le travail éducatif !

Lever et petit déjeuner

7h30 : ouverture des portes par le surveillant : contrôle d'effectif et sortie des poubelles de la cellule afin de s'assurer que le mineur se lève. En cas de refus, le surveillant vérifie que le détenu a bien entendu et lui annonce qu'il repasse dans 5 minutes après son tour pour évoquer de nouveau le problème.

7h35 : tour de toutes les cellules par le binôme (surveillant /éducateur) pour s'assurer que tout le monde s'est levé, que les lits sont défaits et que les mineurs sont dans la salle de bain. En cas de refus, le binôme examine les motifs invoqués, informe le mineur des conséquences de son attitude et décide de la suite à donner.

7h45 : le surveillant fait descendre le ou les mineurs de service et l'éducateur encadre leur travail (préparation du petit déjeuner).

7h50 : le surveillant fait descendre les autres mineurs habillés, propres pour le petit déjeuner.

8h20 : Pour les jeunes de service, l'éducateur organise le nettoyage de la table, vaisselle, balayage de la salle à manger et du salon. Pour les autres, remontée en cellule encadrée par le surveillant pour lavage des dents.

8h25 : le binôme encadre le regroupement des mineurs devant la porte de l'unité en attente de l'ordre par le premier surveillant du mouvement de départ vers les unités.

Activités

8h45-12h : Classe – Sports - Activités éducatives.

Pause méridienne et le déjeuner

12 h : retour en cellule et temps libre jusqu'à 12h30.

12h25 : le surveillant va chercher les mineurs de service et l'éducateur encadre leur travail.

12h30 : le surveillant va chercher les autres mineurs pour le déjeuner.

13h : après le repas et le nettoyage par les mineurs de service, une activité de groupe est proposée et encadrée par le binôme.

13h40 : remontée en cellule encadrée par le binôme pour le lavage des dents.

13h55 : voir 8h25

Activités

14h-17h30 : Classe – Sports- Activités éducatives

La fin d'après-midi, le dîner et la veillée.

17h45 - 18h45 : réintégration dans les cellules. Temps libre. Entretien du linge personnel. Entretien individuel.

18h50 : le surveillant va chercher les mineurs de service et l'éducateur encadre leur travail.

19h00 : le surveillant va chercher les autres mineurs pour le dîner.

19h30 : Après le nettoyage par les mineurs de service, une activité de groupe est proposée ou encadrée par le binôme.

20h45 : remontée en cellule encadrée par le binôme

21h : le surveillant effectue son appel nominatif et le contrôle des portes.

21h à 23h : télévision possible

Samedi et Dimanche

matinée : petit déjeuner possible jusqu'à 10h15. Nettoyage des cellules puis temps libre

après-midi : activité éducative non dirigée/sport et parler.

PT en EPM : la valse des spécialités !

Depuis le démarrage du programme EPM, les spécialités pour les professeurs techniques (PT) "attendus" dans ces établissements sont régulièrement modifiées. Au départ, la DPJJ avait annoncé qu'elle défendrait le travail du bois parce qu'il permettrait aux jeunes de se projeter dans un avenir (par la fabrication de quilles en bois sans doute !) et l'activité en cuisine parce que l'on connaît la piètre qualité des repas en prison. Cet enrichissement de la pédagogie pénitentiaire par la PJJ n'a pas été entendu par l'AP. Mais nous avons vu apparaître des postes libellés en mécanique entretien de véhicule.

L'administration pénitentiaire a probablement des besoins pour l'entretien des fourgons cellulaires ! D'autres postes ont été transformés en horticulture pour le fleurissement des cellules (ou le bouturage des Perces-Murailles sans doute...!). Enfin, un PT cuisine affecté a été muté pour faire la classe car l'AP, sans prévenir la PJJ, avait déjà recruté directement un cuisinier. Autant de changements qui démontrent la place de la PJJ dans le programme EPM : à disposition de la commande pénitentiaire.

Retrouvez les numéros précédents du **Perce-Muraille** sur notre site Internet (page Dossier) : snpespjj-fsu.org